

Sommaire :

- [Conditions Générales d'Utilisation](#)
- [Conditions Générales de Vente](#)

Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme CoopCircuits¹

Mises à jour le 23 janvier 2023

1. Objet

Pour pouvoir utiliser la plateforme www.coopcircuits.fr (ci-après “**la Plateforme**”), vous devez respecter un certain nombre d'obligations. Vous bénéficiez également de certains droits. Ces droits et obligations sont expliqués dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU).

2. Opérateur de la Plateforme

- 2.1. Le **Plateforme** est opérée par la coopérative CoopCircuits (ci-après “**la Coopérative**”), Société Coopérative d'Intérêt Collectif par Actions Simplifiée (SCIC SAS), immatriculée au RCS de Lyon sous le n°882 539 497, dont le siège sociale est situé 254 rue Vendôme, 69003 Lyon (France).
- 2.2. La Coopérative peut être contactée aux coordonnées suivantes :
 - Adresse postale : CoopCircuits, 254 rue Vendôme, 69003 Lyon
 - Téléphone : +33 9 72 10 23 05
 - Email : bonjour@coopcircuits.fr

3. Fonctionnement général

¹ <https://www.coopcircuits.fr>

- 3.1. La **Plateforme** est une place de marché offrant aux internautes un ensemble de fonctionnalités (ci-après désignées par “**les Fonctionnalités**”), leur permettant notamment de :
- créer et gérer des entités virtuelles (ci-après appelées “**Entreprises**”), qui peuvent:
 - En tant que distributeurs, organiser des distributions de produits alimentaires ou autres biens de consommation courante (ci-après appelés “**Produits**”), via un ou plusieurs espaces de commande en ligne (ci-après appelées “**Boutiques**”). Un “**Cycle de vente**” désigne une période pendant laquelle une Boutique est active et propose des Produits au public.
 - En tant que producteurs, approvisionner des Boutiques en leur donnant l’autorisation de proposer leurs Produits à la commande. L’Entreprise gère un catalogue Produits.
 - passer commande de Produits via des Boutiques.

Une Entreprise est gérée par une **Entité Organisatrice**, personne morale (association, société) ou physique ayant la capacité juridique d’organiser les opérations de ventes ou groupements d’achats pour lesquels elle utilise la Plateforme.

Les internautes doivent s’inscrire sur la Plateforme pour pouvoir créer ou gérer une Entreprise. Un internaute gérant une Entreprise est appelé “**Gestionnaire d’Entreprise**”, et parmi ces Gestionnaires d’Entreprise, l’un d’entre eux est désigné comme **Gestionnaire Principal de l’Entreprise**. Pour pouvoir passer commande dans une Boutique donnée, l’internaute ne devra s’inscrire que si l’Entreprise qui gère la Boutique l’exige. Les internautes inscrits mais ne gérant aucune Entreprise sont appelés “**Visiteurs Inscrits**”. Les internautes non inscrits sont appelés “**Visiteurs Non Inscrits**” et passent des commandes en “mode invité”. Les Visiteurs Inscrits et Visiteurs Non Inscrits sont ci-après désignés dans leur ensemble comme “**les Visiteurs**”. Un Visiteur ayant passé une commande dans une Boutique est considéré comme “**Acheteur**” de cette Boutique. Les Visiteurs peuvent être amenés à utiliser les fonctionnalités de la Plateforme par simple navigation sur cette dernière, même s’ils ne passent pas de commande.

Les Visiteurs et les Gestionnaires d’Entreprises sont ci-après désignés dans leur ensemble comme “**les Utilisateurs**”.

L’inscription entraîne pour un internaute la création d’un espace personnel, ci-après appelé “**Compte Utilisateur**”, où il pourra retrouver l’historique de ses commandes ainsi que les informations le concernant (nom, prénom, email, cartes bancaires enregistrées). Il pourra modifier ces informations depuis son Compte Utilisateur.

La Coopérative opère la Plateforme, héberge les profils Entreprises, les catalogues Produits des Producteurs, les Boutiques des Entreprises, ainsi que tous contenus générés par les Utilisateurs. Certaines Fonctionnalités proposées sont associées à la souscription d'une formule d'abonnement, dont les modalités sont précisées dans les [Conditions Générales de Vente](#) de la Coopérative.

- 3.2. La Plateforme réalise un classement des Entreprises et Boutiques associées selon des critères neutres et objectifs :
- Les Entreprises apparaissent toutes par défaut sur la carte du réseau, et peuvent ensuite être filtrées, notamment, par localisation géographique ou par nom.
 - Les Boutiques sont listées sur une page dédiée. Par défaut, apparaissent en premier les boutiques ouvertes dont le Cycle de vente se termine en premier, puis si plusieurs ont des Cycles de vente qui se terminent en même temps, par ordre aléatoire. Il est possible d'effectuer d'autres actions de recherche, notamment, afficher les boutiques fermées, n'ayant pas de vente en cours, ou filtrer les boutiques selon différents critères objectifs, comme par exemple la localisation géographique, le type de produits vendus, les modalités de livraison offertes, ou par recherche libre par mot clé.

La Plateforme ne met en oeuvre aucun algorithme pour mettre en avant certaines boutiques particulières et s'efforce de mettre en place des critères de recherche les plus objectifs possibles.

- 3.3. Du fait de son statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif, la Coopérative entretient des liens capitalistiques avec les Entités Organisatrices gérant des Entreprises sur la Plateforme. En effet, ces dernières sont invitées à devenir sociétaires de la Coopérative. Ces liens capitalistiques n'influencent aucunement le classement des Entreprises et Boutiques sur la Plateforme.

4. Acceptation et accessibilité des CGU

- 4.1. L'acceptation des présentes conditions générales par les Utilisateurs est matérialisée par une case à cocher disponible :
- Pour les Visiteurs, lorsqu'ils passent une commande dans n'importe quelle Boutique. Les présentes CGU dans leur version en vigueur à la date de la commande doivent être acceptées préalablement à chaque nouvelle commande.

- Pour les Gestionnaires d'Entreprises, au moment de la création de leur première Entreprise, puis au moment de la souscription d'une offre d'abonnement.
- 4.2. Les présentes conditions générales sont accessibles par un lien direct en pied de page sur toutes les pages de la Plateforme. Elles sont complétées par :
- Des [Conditions Générales de Vente](#), contrat définissant les modalités de souscription aux services payants proposés par la Coopérative. En cas de contradiction avec les présentes conditions générales, les Conditions Générales de Vente prévalent sur ces dernières.
 - Une politique de confidentialité, qui explicite les modalités de traitement par la Coopérative des données à caractère personnel et les cookies utilisés par la Plateforme. En cas de contradiction avec les présentes conditions générales, la politique de confidentialité prévaut sur ces dernières.

5. Inscription

- 5.1. L'inscription d'un Utilisateur (Visiteur ou Gestionnaire d'Entreprise) peut se faire de façon spontanée sur l'initiative de l'internaute, ou sur invitation d'un Gestionnaire d'Entreprise. Le cas échéant, l'internaute reçoit un email expliquant qu'il a été invité comme Gestionnaire par un autre Gestionnaire d'Entreprise, et lui propose, s'il accepte cette invitation de cliquer sur un lien de validation. Cette action entraîne la création de son compte Utilisateur et l'ajoute automatiquement comme Gestionnaire de l'Entreprise concernée.

L'inscription d'un Utilisateur est gratuite. Une inscription incomplète ne pourra pas être prise en compte. En particulier, si l'internaute ne valide pas le lien de confirmation envoyé à son adresse email, l'inscription ne pourra être prise en compte.

- 5.2. L'inscription comme Gestionnaire d'Entreprise implique pour la Coopérative une responsabilité de vous informer en cas d'interruption de service, qui pourrait avoir des conséquences sur votre activité. Ainsi, nous utiliserons l'adresse email du Gestionnaire d'Entreprise pour vous envoyer des notifications relatives à l'état du service. Vous ne pourrez pas désactiver ces notifications. Aussi, nous pourrions vous envoyer sur cette adresse email toute information juridique qui pourrait impacter la relation contractuelle.
- 5.3. La seule information obligatoire pour la création d'un compte Utilisateur est l'adresse email.

Pour un Utilisateur Inscrit, lors de sa première passation de commande dans une Boutique, il lui sera demandé de renseigner son nom, prénom, adresse de facturation, n° de téléphone, éventuellement adresse de livraison et si applicable (paiement par carte bancaire), n° de carte bancaire. Après une première complétion de ces informations lors de la finalisation d'une commande, elles seront enregistrées automatiquement pour les prochaines commandes, à part pour le n° de carte bancaire, pour lequel l'Utilisateur pourra cocher une case lui proposant de garder en mémoire cette information pour qu'elle soit automatiquement complétée lors de ses prochaines commandes.

S'il souhaite les modifier a posteriori, il pourra le faire en recochant cette case après avoir modifié ses informations lors d'une commande ultérieure. Il peut modifier ses informations de cartes bancaires enregistrées depuis son espace Compte Utilisateur, ainsi que gérer sur cet espace la liste des Boutiques autorisées à prélever sur cette carte bancaire lors de la passation d'une commande.

Les Utilisateurs Inscrits peuvent modifier depuis leur Compte Utilisateur leur adresse email, et changer leur mot de passe.

- 5.4. L'accès au Compte Utilisateur est soumis à l'usage d'un identifiant (son adresse email) et d'un mot de passe, librement choisis par l'Utilisateur. Il peut les modifier à tout moment via son Compte Utilisateur. Il est seul responsable de la confidentialité de ses identifiants de connexion. En cas de vol, perte ou utilisation non autorisée de ses identifiants, il est tenu de contacter la Coopérative et l'autorise à prendre toutes mesures appropriées.
- 5.5. L'Utilisateur garantit la sincérité des informations renseignées le concernant. Il est en charge de maintenir ces informations à jour en cas de modification. Il est donc seul responsable des préjudices directs ou indirects qu'il pourrait subir en cas d'absence d'actualisation de ses données (exemple: livraison d'une Commande à une adresse erronée si l'adresse n'a pas été mise à jour).

Pour les Utilisateurs passant des Commandes dans des Boutiques, les informations enregistrées sur le Compte Utilisateur et utilisées lors de la passation de la Commande valent preuve de son identité, et l'engagent dans son utilisation de la Plateforme.

- 5.6. L'Utilisateur s'engage à utiliser personnellement les Fonctionnalités et à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à sa place ou pour son compte, sauf à en supporter l'entière responsabilité. Il peut créer plusieurs comptes dans le cas où il souhaiterait distinguer son rôle de Visiteur de son rôle de Gestionnaire d'Entreprise. Le cas échéant, il devra utiliser une adresse email différente pour chaque compte, et sera tenu pour seul responsable en cas de confusion dans l'utilisation de ses comptes.

- 5.7. L'Utilisateur peut se désinscrire de la Plateforme à tout moment en écrivant à bonjour@coopcircuits.fr. La désinscription sera effective dès traitement par la Coopérative, dans les 48h suivant la demande, et sera notifiée par email à l'intéressé. Elle entraîne la suppression du compte utilisateur, mais l'internaute pourra continuer à naviguer en tant que Visiteur non Inscrit.

6. Fonctionnalités accessibles aux Utilisateurs

Les Fonctionnalités fournies par la Plateforme aux Utilisateurs sont gratuites, à l'exception de certaines Fonctionnalités destinées aux Gestionnaires d'Entreprises, décrites plus loin. La Coopérative ne vend aucun service aux Visiteurs. Par contre, les Entités Organisatrices peuvent vendre via leurs Entreprises créées sur la Plateforme des Produits aux Visiteurs.

6.1. Accès aux Boutiques

Les Utilisateurs peuvent par défaut accéder à toutes les pages des Boutiques hébergées sur CoopCircuits. Cependant, l'accès au contenu d'une Boutique donnée peut être réservé à un groupe restreint d'Utilisateurs défini par le Gestionnaire de cette Boutique (fonctionnalité "Boutique privée" décrite paragraphe 7.3).

A noter que le Gestionnaire peut faire le choix de rendre une Boutique "invisible". Celle-ci n'apparaîtra plus sur la carte ni dans la liste des Boutiques, mais restera accessible par les Visiteurs en possession de l'URL de cette Boutique.

6.1.1. Description de l'organisation des cycles de vente

Le Contenu des pages Boutiques comprend l'ensemble des Produits disponibles à la commande pour une période définie par le Gestionnaire de la Boutique.

Ce dernier peut conditionner l'affichage de certaines offres à l'appartenance à une catégorie d'acheteurs spécifique dont la nature et la composition sont définies librement par le Gestionnaire de la Boutique (fonctionnalité gérée par l'utilisation de tags).

Il est possible que le Contenu d'une page Boutique soit vide durant une période de temps indéfinie si l'Entité Organisatrice en charge de cette Boutique n'a pas d'activité de distribution en cours ou à venir.

6.1.2. Passation des commandes

Les offres peuvent être :

- Proposées par l'Entité Organisatrice en charge de la Boutique, les Produits seront alors commandés à l'Entité Organisatrice en question. Le cas échéant, l'Acheteur devra obligatoirement valider les conditions générales d'intervention de l'Entité Organisatrice au moment de la finalisation de sa commande.
- Relayées par l'Entité Organisatrice dans sa Boutique, les Produits seront alors commandés directement aux Producteurs via l'Entité Organisatrice, dont la relation contractuelle avec les Producteurs n'est pas couverte par les présentes conditions générales. Le cas échéant, l'Entité Organisatrice n'est pas un intermédiaire de commerce et ne vend pas de prestation aux Acheteurs, elle doit cependant expliquer dans ses conditions générales d'intervention les modalités de la transaction et son rôle joué dans cette transaction, et ces conditions générales d'intervention doivent être acceptées par les Acheteurs au moment de la commande.

La Coopérative n'est en aucun cas responsable du contenu des conditions générales d'intervention des Entités Organisatrices gérant des Boutiques sur la Plateforme, ces dernières n'engageant, dans une relation bipartite, que l'Acheteur et l'Entité Organisatrice.

Au moment de la commande, l'Acheteur va sélectionner une méthode de livraison ainsi qu'une méthode de paiement. Lesdites méthodes sont définies librement par l'Entité Organisatrice en charge de la Boutique sur le profil de l'Entreprise correspondante, et elle en assume la responsabilité pleine et entière :

- Pour les méthodes de livraison, l'Entité Organisatrice est responsable du bon respect des obligations sanitaires et réglementaires liées au transport des Produits et à leur conditionnement, selon ses modalités juridiques et organisationnelles spécifiques.
- Pour les méthodes de paiement, la Coopérative propose aux Entités Organisatrices, dans la fonctionnalité de création et gestion d'une Boutique (paragraphe 7.3) le choix de différents fournisseurs de portails de paiement en ligne, ou offre la possibilité à l'Entité Organisatrice de ne pas utiliser de portail de paiement et de proposer des règlements par chèque, liquide ou virement bancaire. L'Entité Organisatrice est libre de choisir le portail de paiement qu'elle désire parmi les portails proposés, et doit ouvrir elle-même un compte marchand chez ce dernier pour pouvoir le connecter à sa Boutique et offrir à ses Acheteurs une possibilité de paiement en ligne par carte bancaire. Le cas échéant, la responsabilité des paiements incombe en totalité à l'Entité Organisatrice. Aucun paiement en ligne ne transite via la Plateforme, ils sont pris en charge en direct par les fournisseurs de portails de paiement.

6.1.3. Commandes automatiques

Une Entité Organisatrice peut proposer aux Acheteurs un service de Commande Automatique. Le cas échéant, l'Entité Organisatrice proposera à l'Acheteur, sur une Boutique donnée, de sélectionner parmi les offres proposées les Produits qu'il souhaite commander de manière récurrente, ainsi que la fréquence de récurrence (par exemple, hebdomadaire). La mise en place d'une Commande Automatique se fait sur demande de l'Acheteur directement à l'Entité

Organisatrice (par contact direct type mail ou téléphone figurant sur le profil de l'Entreprise), qui peut alors paramétrer manuellement les modalités de la Commande Automatique. Une fois mise en place, cela entraîne la passation de Commandes de manière automatique, sans action de la part de l'Acheteur. Au début de chaque Cycle de vente sur lequel une Commande Automatique doit être passée, l'Acheteur recevra un email disant qu'une commande va être passée en son nom et détaillant le contenu de cette commande. L'Acheteur peut annuler ou modifier cette commande directement depuis son Compte Utilisateur jusqu'à la clôture du Cycle de vente, qui est définie par l'Entité Organisatrice pour l'Entreprise concernée. L'Acheteur peut aussi à tout moment mettre fin définitivement à sa Commande Automatique en prenant contact directement avec l'Entité Organisatrice (par contact direct type mail ou téléphone figurant sur le profil de l'Entreprise).

Selon la méthode de paiement choisie pour ces commandes automatiques, l'Acheteur devra autoriser l'Entreprise (et donc l'Entité Organisatrice associée) à prélever aux fréquences définies le montant de la Commande passée automatiquement via la carte bleue enregistrée de l'Acheteur, pour laquelle il aura préalablement donné autorisation à l'Entreprise d'y effectuer des débits.

6.1.4. Prix et paiement

Le prix des Produits est fixé par l'Entité Organisatrice associée à l'Entreprise portant la Boutique, ou directement par les Producteurs, selon que l'Entité Organisatrice organise la commande directe des Produits par les Acheteurs aux Producteurs, ou qu'elle est un intermédiaire de commerce fonctionnant par achat-revente des Produits.

Le prix de la commande peut comprendre, en plus du prix des Produits, d'autres frais associés à des services vendus par l'Entité Organisatrice (ex: service de distribution où l'Entité Organisatrice est un intermédiaire de commerce), ou à un partage de coûts organisés par l'Entité Organisatrice (dans le cas d'un achat groupé par exemple où l'Entité Organisatrice n'est pas un intermédiaire de commerce). Le montant de ces frais est défini par l'Entité Organisatrice, et les modalités de fixation des prix sont détaillées le cas échéant dans les conditions générales d'intervention de l'Entité Organisatrice.

Le paiement sera effectué par l'Acheteur selon la méthode de paiement choisie au moment de la passation de la commande.

6.1.5. Remise des Produits

La remise des Produits à l'Acheteur s'effectue selon la méthode de livraison choisie au moment de la passation de la commande.

6.1.6. Droit de rétractation

Le droit de rétractation associé à la passation d'une Commande dans une Boutique est défini dans les conditions générales d'intervention régissant la relation entre l'Acheteur et l'Entité Organisatrice. L'Utilisateur s'engage à contacter directement le Gestionnaire d'Entreprise (voir plus loin) pour faire exercer son droit de rétractation.

6.1.7. Réclamations

L'Utilisateur s'engage à saisir exclusivement le Gestionnaire d'Entreprise de toute réclamation en relation avec les Produits ou leur expérience de commande via leur Boutique. Ce dernier la transmettra, selon les cas, aux Producteurs et/ou à la Coopérative. Si la réclamation relève de la responsabilité de la Coopérative, celle-ci s'engage à y répondre dans les meilleurs délais. Dans les autres cas, la Coopérative n'est pas responsable des réponses apportées ou non par l'Entité Organisatrice et/ou les Producteurs.

6.2. Accès aux pages Groupes

Une **page Groupe** est un sous-ensemble d'Entreprises (Producteurs et Distributeurs) représentant un réseau particulier d'acteurs (par exemple, un collectif de producteurs et distributeurs sur un territoire faisant partie d'une même association locale de promotion et développement des circuits courts). Elle comprend une carte dédiée au groupe, ne référant que les Entreprises de ce groupe, la liste des Producteurs et Boutiques représentés sur cette carte, et des informations génériques concernant ce Groupe. Elle est accessible par les Utilisateurs via une URL unique.

7. Fonctionnalités accessibles aux Gestionnaires d'Entreprises

La Coopérative met à disposition des Gestionnaires d'Entreprises la Plateforme pour leur permettre de se référencer, faciliter leur marketing, mais aussi de partager leurs offres, et d'organiser des commandes / ventes / achats, directs ou intermédiés, individuels ou groupés. Certaines fonctionnalités sont utilisables gratuitement, d'autres sur abonnement payant. La souscription de ces abonnements est régie par les [Conditions Générales de Vente](#) de la Coopérative.

7.1. Référencement

Le référencement d'une Entité Organisatrice sur la Plateforme est un service offert gratuitement par la Coopérative. Ce référencement peut se faire via la création d'une Entreprise, mais aussi via la création d'un Groupe fédérant dans un même espace de référencement plusieurs Entreprises.

7.1.1. Création et gestion d'un Profil Entreprise

Tout Utilisateur Inscrit peut créer le Profil d'une Entreprise pour le compte d'une Entité Organisatrice dont il a la responsabilité, où dont les responsables lui ont donné l'autorisation de créer le Profil de cette Entreprise pour leur compte. Si un tiers a créé le Profil d'une Entreprise donnée, l'Entité Organisatrice concernée peut à tout moment demander à ce tiers de reprendre la main sur son Profil Entreprise. En cas de refus de ce dernier, elle peut solliciter la Coopérative, qui se chargera de réguler la situation. Elle peut également demander à la Coopérative la suppression du Profil Entreprise créé en son nom sans son accord.

Un Profil Entreprise est forcément associé à un Utilisateur Inscrit, qui est alors le Gestionnaire Principal de l'Entreprise. D'autres Utilisateurs Inscrits peuvent aussi avoir accès en modification au Profil Entreprise, ils doivent pour cela avoir été ajouté en tant que Gestionnaires de l'Entreprise concernée.

Lors de la création du Profil Entreprise, le Gestionnaire de l'Entreprise doit compléter un certain nombre d'informations :

- **Le nom de l'Entreprise.** Ce nom peut-être :
 - celui de la personne morale en charge du circuit court concerné, existante ou en cours de création, l'Entité Organisatrice;
 - d'une marque utilisée par cette personne morale, éventuellement adjointe d'une mention spécifiant une sous-partie de l'Entité Organisatrice.

Par exemple, l'association Groupement d'Achat du Berry (GABerry) coordonne trois groupements d'achats dans les quartiers A, B et C. Il pourra créer soit une seule Entreprise, qu'il nommera par exemple GABerry, ou 3, GABerry A, GABerry B, GABerry C, selon ses besoins opérationnels.

A noter qu'une Entreprise ne peut porter qu'une seule Boutique, et qu'une Boutique ne peut être portée que par une seule Entreprise.

- **L'adresse de l'Entreprise.** Il peut s'agir de l'adresse du siège de l'Entité Organisatrice, ou d'une sous-partie de cette Entité Organisatrice.
Par exemple, si le GABerry choisit de créer 3 Entreprises, une pour chaque groupement d'achat de quartier, il pourra pour chaque Entreprise renseigner l'adresse d'opération du groupement d'achat de quartier concerné.

Cette adresse conditionne l'apparition de l'Entreprise sur la Carte et dans les listes des Producteurs et Boutiques.

Par défaut, l'Entreprise sera visible sur la Carte et dans les Listes. Le Gestionnaire peut décider de rendre l'Entreprise invisible en cochant la case proposée à cet effet. Le cas échéant, elle n'apparaîtra plus sur la Carte, ni sur les Listes, ni dans les recherches sur la Plateforme ou dans les moteurs de recherche internet.

- **Le contact principal.** Il s'agit du nom et prénom de la personne responsable de l'Entité Organisatrice, qui devra être contactée pour toute question ou réclamation.
- **Les coordonnées mail et téléphonique.** Il s'agit des coordonnées permettant de contacter l'Entité Organisatrice pour toute question ou réclamation.
- **Le numéro de SIRET.** Il peut être remplacé par le numéro RNA dans le cadre d'une association.
- **La soumission de l'Entité Organisatrice à la TVA.** Le cas échéant, elle sera invitée à renseigner son numéro de TVA intra-communautaire sur le profil de l'Entreprise.
- **La nature de l'Entreprise :** Producteur ou non-producteur (distributeur uniquement).
- **Une description longue.** Dans le cas où le nom de l'Entreprise ne serait pas directement le nom de l'Entité Organisatrice, le nom de l'Entité Organisatrice devra être précisé dans cette description, ainsi que son n° d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés. De même, si l'adresse de l'Entreprise n'est pas l'adresse du siège social de l'Entité organisatrice, celle-ci devra être précisée dans cette description. Enfin, l'Entreprise ayant accès aux données personnelles de ses Acheteurs, l'Entité Organisatrice doit indiquer un lien vers sa politique de confidentialité, ainsi que les nom et prénom du responsable de traitement de ces données. Si l'Entité Organisatrice est soumise à autorisation pour l'exercice de son activité, elle est tenue d'afficher dans la présentation le régime d'autorisation, les éléments d'identification de l'autorisation (numéro, ...) ainsi que le nom et l'adresse de l'autorité ayant délivré cette autorisation. Enfin, l'Entité Organisatrice doit indiquer dans sa présentation le lien vers ses Conditions Générales d'Intervention.
- **Une description courte**
- **Des images**

Le nom de l'Entité Organisatrice, l'adresse de son siège social, le n° de SIRET (ou RNA), le mail et n° de téléphone de contact, le n° d'inscription au RCS, le n° de TVA intracommunautaire, sont considérés comme faisant partie des Mentions Légales devant obligatoirement être renseignées par toute Entreprise. Le Gestionnaire Principal de l'Entreprise est donc tenu de les renseigner avec exactitude et honnêteté, et assume toute responsabilité en

cas de fraude ou d'information inexacte. La plateforme est susceptible de contrôler la cohérence de ces informations.

Le Gestionnaire d'Entreprise va aussi devoir obligatoirement choisir un **Type de Profil** parmi 3 choix possibles :

- Profil Simple
- Boutique Producteur. Ce type de profil ne peut être choisi que par des Entreprises de nature "Producteur".
- Boutique Multi-Producteurs

Le choix d'un Type de Profil est nécessaire à la finalisation de la création du Profil et l'apparition de ce dernier sur la Carte et dans les Listes.

Le Gestionnaire d'un Profil Entreprise peut autoriser une autre Entreprise à modifier son Profil.

7.1.2. Création et gestion d'un groupe

Un Gestionnaire d'Entreprise peut demander à la Coopérative de lui créer une page Groupe sur la Plateforme, et de le nommer comme Gestionnaire de cette page Groupe.

Le cas échéant, il peut alors ajouter d'autres Entreprises pour lesquelles il a les droits de Gestionnaire à ce groupe. Seule la Coopérative peut ajouter des Entreprises pour lesquelles il n'a pas des droits de Gestionnaire à un Groupe. Le cas échéant, la Coopérative s'engage à demander l'accord des Entreprises concernées.

Une page Groupe est notamment utilisée par les Entités Organisatrices par exemple à des fins de communication / marketing.

7.2. Création et gestion d'un catalogue Produits (accessible uniquement pour les Producteurs)

Cette Fonctionnalité est mise à disposition gratuitement par la Coopérative.

Un Producteur peut créer, modifier et supprimer des Produits et offres de prix associées, soit par ajout un à un, soit par import en masse via téléchargement de fichier. Il peut réserver l'accès de certaines offres à certains types d'Acheteurs grâce à l'utilisation de tags associés aux Produits et Acheteurs.

Il gère les accès qu'il offre à son catalogue Produits : il peut autoriser une Boutique à vendre ses Produits, donc à les ajouter à ses Cycles de Vente et à son Catalogue Boutique. Il peut aussi autoriser une autre Entreprise à modifier ses Produits.

7.3. Création et gestion d'une Boutique

Seuls les Services de création et gestion de Boutiques sont payants et régis par les [Conditions Générales de Vente](#) de la Coopérative.

Une Entité Organisatrice peut, via une Entreprise qu'elle gère sur la Plateforme, créer une Boutique, qui dispose d'un URL unique.

Que l'Entreprise soit un Producteur ou pas, si l'Entité Organisatrice commercialise les Produits d'autres Producteurs, elle devra solliciter les permissions auprès des Producteurs concernés pour vendre leurs Produits. Ces derniers lui donneront alors un accès à leur catalogue pour qu'elle puisse afficher dans sa Boutique leurs Produits.

L'Entité Organisatrice doit, pour activer sa Boutique, paramétrer sur l'Entreprise associée au moins une **Méthode de Livraison** et une **Méthode de Paiement**, que l'Acheteur pourra sélectionner au moment du passage de sa Commande.

Selon son mode de fonctionnement opérationnel, et son statut (intermédiaire de commerce ou pas), elle pourra construire, à partir des catalogue Produits des Producteurs qui lui ont donné l'autorisation de distribuer leurs Produits, ses propres **Offres**, destinées aux Acheteurs de sa page Boutique. Pour cela elle peut :

- Regrouper ses Acheteurs par **Catégories** au moyen de **Tags**, et conditionner l'affichage de certains Produits / Cycles de Ventes / Méthodes de Paiement / Méthodes de Livraison à ces tags.
- Constituer à partir des Catalogues Produits des Producteurs son **Catalogue Boutique**, en modifiant pour son compte les prix et stocks disponibles de Produits.
- Ajouter dans la mise en place du Cycle de Vente des **Marges et Commissions** qui s'appliqueront selon les modes de calcul choisis. (ex: ajout de 20% par rapport au prix dans le Catalogue Produits du Producteurs)

Pour ouvrir sa Boutique, elle doit créer un **Cycle de Vente**, dans lequel elle spécifie les Produits à afficher et Offres associées, ainsi que les dates de la période de commande et la date de livraison associée.

Une fois le Cycle de Vente ouvert, les Acheteurs vont pouvoir passer commande dans la Boutique. L'Entité Organisatrice peut offrir pour une Entreprise donnée deux modalités de commande :

- Commande ponctuelle
- Commande récurrente, qui se passe automatiquement pour le compte de l'Acheteur selon la périodicité définie entre l'Acheteur et l'Entreprise.

Elle peut suivre les informations de Commandes et intervenir en modification ou création sur ces Commandes. Elle peut générer pour une Commande donnée un “reçu”, sous format PDF ou ticket, comprenant les informations sur les Produits commandés.

Elle peut aussi extraire les données de Commandes, Produits, Acheteurs au moyen d’un certain nombre de **Rapports** mis à sa disposition.

Elle peut contrôler l’accès à sa boutique en la rendant “privée” (réservée à des Acheteurs définis, des membres par exemple), et forcer ou pas ses Acheteurs à se créer un compte Utilisateur sur la Plateforme.

8. Responsabilité de l’Utilisateur

8.1. Contenus

On entend par “**Contenus**” les contenus de toute nature (rédactionnels, graphiques, audios, audiovisuels, etc.) diffusés par un Utilisateur. Seuls les Gestionnaires d’Entreprise peuvent ajouter des Contenus sur la Plateforme.

Les Contenus comprennent ainsi notamment les Offres (produits et prix associés), les descriptions et images renseignées sur les Profils Entreprises, les liens URL renvoyant vers des vidéos ou autres informations sur l’Entreprise ou les produits.

Le Gestionnaire Principal de l’Entreprise est seul responsable de l’ensemble des Contenus que lui ou les autres Gestionnaires de l’Entreprise choisissent de diffuser via la Plateforme. Il garantit à la Coopérative qu’il dispose des droits et autorisations relatifs à ces Contenus, et s’engage à ce que ces Contenus soient licites, légaux, et respectent les droits des tiers (par exemple, si un Utilisateur utilise pour illustrer un produit une image sous licence, il est de sa responsabilité de respecter les termes de la licence). Sont donc exclus, à titre d’exemple, tous contenus à caractère obscène, violent, diffamatoire, mensonger, des contenus introduisant des virus informatiques, etc..

Il est aussi responsable de l’exactitude des informations légales indiquées sur le Profil Entreprise et de leur complétude (cf paragraphe 5)

La Coopérative n’effectue pas de modération ni contrôle des Contenus mis en ligne par les Gestionnaires d’Entreprises, et ne peut donc être tenue responsable en cas de manquement lié à ces Contenus. Toute réclamation liée à ces Contenus devra être effectuée en direct auprès de l’auteur de ces Contenus.

8.2. Comportements

Il est strictement interdit :

- De réaliser une extraction substantielle de la base de données des Entreprises référencées sur la Plateforme sans autorisation explicite de la Coopérative, qui pourrait être accordée à des fins de recherche par exemple.
- De détourner l'usage de la Plateforme pour améliorer le référencement d'un site tiers, sans autorisation explicite de la Coopérative.
- De mettre en oeuvre toute action pouvant entraîner une interruption ou un ralentissement de la Plateforme, ou pouvant porter atteinte aux intérêts de la Coopérative ou de ses usagers.
- De vendre d'autres services d'accès à la Plateforme ou aux données qui y sont hébergées.

Plus généralement, tout comportement illégal ou illicite dans le cadre de l'usage de la Plateforme est interdit.

-

8.3. Garantie de l'Utilisateur

L'Utilisateur garantit la Coopérative contre toutes plainte ou action qu'elle pourrait subir du fait de la violation par l'Utilisateur d'une des obligations précisées dans les présentes conditions générales. En cas de préjudice subi par la Coopérative, il s'engage à indemniser la Coopérative de manière à couvrir les frais qu'elle pourrait avoir à payer de ce fait.

8.4. Sanctions en cas de manquement

Dans le cas où un Utilisateur manquerait à ses obligations vis à vis de la Plateforme, la Coopérative pourra être amenée à retirer des contenus manifestement illicites, à rendre invisible un Profil Entreprise ne respectant pas ses obligations légales d'affichage, ou à suspendre l'accès à la Plateforme ou supprimer le Compte d'un Utilisateur mettant en oeuvre des comportements interdits. De façon générale, la Coopérative pourra être amenée à prendre toute mesure appropriée au manquement constaté.

Le cas échéant, la sanction sera notifiée par email aux Utilisateurs concernés et prendra effet, sans préavis, à la date d'envoi de cet email.

La Coopérative pourra être amenée à engager la responsabilité de l'Entité Organisatrice en charge des Entreprises pour lesquelles des manquements auraient entraîné un préjudice (matériel ou moral) pour la Coopérative.

9. Responsabilité de la Coopérative

- 9.1. La Coopérative agit vis à vis des Entités Organisatrices en tant que prestataire de services, en leur mettant à disposition une Plateforme leur permettant de réaliser leurs opérations de distribution en circuit court (présentation des offres, réception des commandes, organisation des distributions). Ces opérations peuvent engendrer la conclusion de contrats de vente entre l'Entité Organisatrice et ses Acheteurs.
- La Coopérative n'intervient nullement dans les transactions conclues entre les Acheteurs et les Entités Organisatrices via les Boutiques. La responsabilité de la Coopérative vis à vis des Entités Organisatrices est une responsabilité de moyens, elle met tout en oeuvre pour assurer l'accessibilité de la plateforme et la fiabilité des fonctionnalités proposées, sans garantie que la Plateforme sera exempte de dysfonctionnements ou d'erreurs, ni qu'elle sera accessible en permanence. La Coopérative pourra volontairement interrompre l'accès à la Plateforme pour des opérations de maintenance. Le cas échéant, elle en informe les Gestionnaires des Entreprises au moins 48h à l'avance.
- 9.2. La Coopérative n'est pas responsable du contenu des conditions générales d'intervention des Entités Organisatrices gérant des Entreprises sur la Plateforme, ni des Produits échangés ou de leur qualité, et n'est en rien engagée dans la bonne exécution de ces contrats. Elle n'est pas non plus responsable en cas de mauvaise utilisation de la Plateforme par les Utilisateurs. Elle n'offre pas de garantie aux Entités Organisatrices en termes de débouchés ou de volumes de commande, et n'est pas responsable en cas de non-réponse à une sollicitation effectuée auprès d'une autre Entité Organisatrice référencée sur la Plateforme.
- 9.3. En toute hypothèse, la responsabilité de la Coopérative ne pourra être engagée que pour les seuls dommages matériels et certains dont elle est directement à l'origine, sans aucun engagement solidaire ou in solidum avec les tiers ayant concouru au dommage.
- 9.4. Pour faciliter la gestion de leur activité par les Entités Organisatrices, la Coopérative a souscrit un abonnement auprès d'un médiateur de la consommation dont les coordonnées sont visibles sur la page [informations légales](#) de notre site internet. Ce médiateur peut être sollicité en cas de conflit entre un Acheteur et une Entité Organisatrice opérant une Boutique sur la Plateforme. Vous pouvez également vous rendre sur la plateforme de règlement

en ligne des litiges (RLL) en suivant ce lien :
<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>.

- 9.5. La Coopérative a souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle auprès d'une société dont les coordonnées sont précisées sur la page [informations légales](#) de notre site internet.

10. Propriété intellectuelle

- 10.1. Le logiciel utilisé pour proposer l'accès à la Plateforme est publié sous licence libre [AGPL3](#). Le lien d'accès aux sources est partagé en pied de page sur la Plateforme.
- 10.2. Sauf précision contraire, les contenus diffusés par la Coopérative sur la Plateforme sont sous licence [CC-BY-SA](#), à l'exception de la base de données des Entreprises.
- 10.3. La Coopérative n'a aucune propriété intellectuelle sur les Contenus diffusés par les Entités Organisatrices et sur leurs données d'activité.
- 10.4. Tout manquement au respect de ces licences pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

11. Publicité

La Coopérative peut être amenée à mettre en avant, pour illustration d'une bonne pratique par exemple, une Entreprise donnée. La cas échéant, cette action pouvant être considérée comme un acte de promotion pouvant avoir des bénéfices pour les Entités Organisatrices gérant ces Entreprises, la Coopérative s'engage à indiquer les éventuels liens capitalistiques entre ces Entités Organisatrices et la Coopérative.

12. Sites tiers

La Coopérative n'est responsable ni de la disponibilité technique, ni du contenu des sites tiers (par exemple, le site internet d'une Entité Organisatrice référencée sur la Plateforme, ou le site

internet de Mailchimp utilisé en intégration avec CoopCircuits) auxquels les Utilisateurs pourraient accéder par l'intermédiaire de la Plateforme. Ces sites sont régis par leurs propres conditions générales d'utilisation.

Si une Entité Organisatrice fait le choix de conclure un contrat avec un prestataire recommandé par la Coopérative, elle est entièrement responsable de ce choix et en assume toute la responsabilité. La Coopérative ne sera en aucun cas tenue responsable de litiges éventuels qui pourraient survenir entre ce prestataire et l'Entité Organisatrice.

13. Modifications

La Coopérative peut être amenée à modifier les présentes conditions générales. Le cas échéant :

- Les Gestionnaires d'Entreprises seront informés du contenu des nouvelles conditions générales d'utilisation 15 jours avant leur mise en application, sauf urgence justifiée, par tout moyen utile. En cas de non acceptation des nouvelles conditions générales avant la fin de la période de préavis, le Gestionnaire d'Entreprise ne pourra plus accéder à l'espace d'administration de ses Entreprises, Entreprises dont les données sont susceptibles d'être conservées, conformément aux obligations légales et à la politique de confidentialité.
- Les Acheteurs devront valider les nouvelles Conditions Générales d'Utilisation lors de la première commande suivant leur date de mise en application, puis à chaque nouvelle commande.

14. Loi applicable et juridiction

Tout litige relatif à la validité, à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales d'utilisation est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Paris.

15. Interprétation des présentes CGU

15.1. Nullité partielle, invalidité partielle ou autre motif de non-applicabilité de certaines des stipulations des présentes CGU

Dans l'hypothèse où l'une des stipulations des présentes CGU viendrait à être déclarée nulle, inapplicable ou invalide, il devra alors être automatiquement considéré que la clause en cause est remplacée par une stipulation valide et applicable reflétant le plus fidèlement possible l'objectif poursuivi par la clause initiale. En outre, dans cette hypothèse, les autres stipulations des présentes CGU ne seront nullement affectées et continueront de produire leurs pleins effets.

15.2. Abstention à l'exercice d'un droit des présente CGU

La circonstance pour CoopCircuits de s'abstenir d'exercer l'un quelconque de ses droits issus des présentes CGU ne constitue aucunement une quelconque renonciation ou perte desdits droits.

16. Entrée en vigueur

Les présentes conditions générales sont entrées en vigueur le 12 novembre 2020.

Conditions Générales de Vente de la coopérative CoopCircuits

Mises à jour le 23 janvier 2023

Bienvenue sur CoopCircuits :-) Pour utiliser le site www.coopcircuits.fr, vous devez bien sûr en accepter les [Conditions Générales d'Utilisation](#). Mais au-delà, CoopCircuits propose à un type d'utilisateur spécifique, les Gestionnaires d'Entreprises, tels que définis aux CGU, un certain nombre de services, dont certains sont payants. En ce sens, CoopCircuits vend une prestation aux Entités Organisatrices (telles que définies aux CGU) dont ces acteurs dépendent, qui sont donc, techniquement, ses clients.

Il est rappelé que les Gestionnaires d'Entreprise sur CoopCircuits sont invités à devenir sociétaires de la coopérative. [En savoir plus.](#)

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) décrivent les droits et obligations, aussi bien techniques que financières, des parties engagées dans la relation contractuelle :

- D'une part la coopérative CoopCircuits, Société Coopérative d'Intérêt Collectif par Actions Simplifiée (SCIC SAS), immatriculée au RCS de Lyon sous le n°882 539 497, dont le siège sociale est situé 254 rue Vendôme, 69003 Lyon (France), et représentée par Guillaume Haelewyn, Présidente. Ci-après nommée "la Coopérative".
- D'autre part, tout personne morale, société commerciale, association ou micro-entreprise, ou physique si elle agit pour une personne morale en cours de création, bénéficiant d'une ou plusieurs prestations de services fournies par la coopérative CoopCircuits, ci-après nommé "le Client".

Toute prestation accomplie par la Coopérative implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales de Vente.

Les présentes conditions générales sont accessibles par un lien direct en pied de page sur toutes les pages de la **Plateforme** (telle que définie aux CGU). Elles sont complétées par des [Conditions Générales d'Utilisation](#), contrat définissant les modalités d'utilisation de la Plateforme CoopCircuits mise à disposition par la **Coopérative**. En cas de contradiction avec les présentes CGV, ces CGV prévalent sur les CGU.

Le Client peut transmettre une Entreprise à une autre Entité Organisatrice. Le cas échéant, cette nouvelle Entité Organisatrice devra souscrire un abonnement auprès de la Coopérative, et ne disposera pas de la période d'essai de 3 mois gratuits.

2. Nature et prix des prestations commercialisées

La Coopérative propose notamment à ses clients :

- Des outils et services utiles à l'organisation de distributions en circuit court, touchant à l'organisation commerciale et logistique, à la communication et au marketing, à la gouvernance, ou à l'administration générale. Ces services sont délivrés d'une part via la mise à disposition de la Plateforme CoopCircuits. Et d'autre part via des prestations d'intégration et mise à disposition sur mesure d'outils logiciels complémentaires.
- Des formations et prestations de conseil et d'accompagnement à destination des organisateurs de circuits courts.

2.1. Les services proposés sur la Plateforme CoopCircuits

La Plateforme est une place de marché permettant à des producteurs et organisateurs de circuits courts de créer des Profils Entreprises (tels que définis aux CGU), d'ouvrir et gérer des boutiques en ligne, de construire leur offre à partir des catalogues produits des producteurs référencés, et de recevoir et traiter efficacement les commandes de leurs acheteurs.

- 2.1.1. Les fonctionnalités principales disponibles sur la Plateforme sont décrites dans les Conditions Générales d'Utilisation. Les fonctionnalités de référencement (création d'un profil apparaissant sur la carte et dans les listes, création d'une page groupe) ainsi que la gestion de catalogues produits sont des services gratuits, non commercialisés par la Coopérative.
- 2.1.2. L'Entreprise dispose d'une période d'essai gratuite de 3 mois à compter de la date de réalisation de la première vente via l'une des Boutiques qu'elle gère sur la Plateforme. A l'issue de cette période, elle doit choisir l'une des deux offres d'abonnement proposées pour continuer à utiliser le service. Ces offres sont détaillées sur le site internet de la Coopérative, rubrique "[nos offres](#)" et sont accessibles via un lien de bas de page depuis toutes les pages du site.
- 2.1.3. Sur la Plateforme, le seul service payant est l'administration d'une Boutique (paragraphe 7.3 des CGU). Toute Entité Organisatrice décidant d'ouvrir une ou plusieurs Boutiques, associées aux Entreprises correspondantes, sur la Plateforme doit accepter les précédentes Conditions Générales de Vente au moment du choix de l'offre d'abonnement, et devient dès lors Cliente de la Coopérative.
- 2.1.4. En l'absence de choix d'une offre d'abonnement dans un délai d'un mois suivant la fin de la période d'essai, la Coopérative se réserve le droit de supprimer l'accès du Client à la fonctionnalité d'administration de Boutique.
- 2.1.5. Le client peut aussi changer d'offre à tout moment. Le cas échéant, la tarification appliquée pour le trimestre en cours sera celle de l'offre en cours au début de la période de facturation. La nouvelle offre s'appliquera pour la période suivante.

- 2.1.6. Une offre donne accès au service de support utilisateurs personnalisé, dans le cadre de leur utilisation du logiciel. Ce service est précisé dans la description de l'offre. Le support est réalisé par mail, mais le Client peut solliciter un rendez-vous téléphonique si besoin. Les équipes en charge du support consultent les demandes reçues par mail du lundi au vendredi entre 9h30 à 17h. Le Client s'engage à désigner un interlocuteur unique seul à même de solliciter le support, sauf en cas de vacances, maladie ou changement d'interlocuteur. La Coopérative ne s'engage à traiter que les demandes de support qui sont liées à l'utilisation du logiciel, et non des demandes autres qui pourraient concerner l'organisation du Client.
- 2.1.7. Les services sont souscrits pour une durée indéterminée. Cependant, à tout moment, le Client peut mettre fin à son offre de commissionnement, en changeant simplement le type de profil de son/ses entreprise(s) sur la Plateforme vers "profil simple". Cette action rendra invisible la boutique associée à l'entreprise. Le cas échéant, la commission sur les ventes réalisées avant cette opération reste due.
- 2.1.8. A défaut, la souscription du service est reconduite trimestriellement par tacite reconduction. Cependant, le prix des services d'abonnement étant assis sur le montant des ventes, aucun prélèvement n'aura lieu en l'absence de ventes.
- 2.1.9. La Plateforme ne fournit pas, dans le cadre du service d'administration d'une Boutique sur la Plateforme, d'outil de facturation intégré. La Plateforme se borne à fournir un "reçu", synthèse des commandes qui ne constituent pas des factures conformes au droit français. La Plateforme met également à disposition une fonctionnalité permettant de générer des rapports agrégatifs sur demande, dont il appartient au Client de s'assurer de l'exactitude et de la complétude.
Le Client est responsable de sa propre comptabilité et de sa conformité notamment aux règles comptables et fiscales.
- 2.1.10. CoopCircuits n'a aucune obligation de promotion de son site web, ni de recherche de clientèle pour ses Clients. La recherche de clientèle relève des obligations de chaque Client utilisant le site de CoopCircuits pour vendre ses produits.
A titre informatif, il est précisé que le prix du service est calculé afin de couvrir uniquement les frais de fonctionnement et de maintenance opérationnel du site et, en particulier, des Boutiques.

2.2. Autres services proposés par la Coopérative

La Coopérative propose d'autres services, complémentaires au service de gestion de Boutiques en ligne sur la Plateforme.

- 2.2.1. La Coopérative peut proposer à ses Clients gérant des Boutiques sur la Plateforme des prestations d'intégration avec d'autres logiciels métiers tels que des outils emailing, de facturation, de comptabilité, de caisse, etc. Ces intégrations feront le cas échéant l'objet de devis spécifiques selon la nature de la demande. La Coopérative n'est pas responsable en cas de dysfonctionnement ou indisponibilité d'un site tiers.
- 2.2.2. Lors de phases d'expérimentation, certains services (intégrations ou nouvelles fonctionnalités) pourront en outre être proposés à titre gracieux, aux risques du Client. Le cas échéant la Coopérative ne pourra être tenue responsable d'éventuels dysfonctionnements ou indisponibilités de ces services expérimentaux.
- 2.2.3. La Coopérative peut proposer également, en partenariat avec des organismes de formation habilités, des prestations de formation, sur site ou à distance. Ces formations peuvent porter sur l'utilisation de la Plateforme, mais aussi plus généralement sur la commercialisation en circuit court.
- 2.2.4. La Coopérative peut aussi proposer des prestations sur mesure d'accompagnement à la commercialisation en circuit court. Ces prestations peuvent comprendre par exemple un audit de la situation à date du porteur de projet, l'organisation d'ateliers avec l'équipe et d'éventuels experts métiers, la délivrance d'un livrable pouvant comprendre des recommandations, un planning projet, et la proposition de formations complémentaires si nécessaire. Ces prestations feront l'objet de devis spécifiques selon la nature de la demande.
- 2.2.5. Pour ces prestations, la Coopérative facture un tarif horaire ou à la demi-journée, précisé sur le site internet de la Société, rubrique "[nos offres](#)" et sont accessibles via un lien de bas de page depuis toutes les pages du site

3. Révision des prix

Les prix des Services fournis par la Coopérative sont décidés par ses sociétaires, conformément à son règlement intérieur.

En cas de modification des tarifs, ces derniers n'entreront en application que pour la période trimestrielle de facturation suivant leur adoption et après un préavis d'un mois minimum.

4. Rabais, ristournes, escompte

Les tarifs affichés sur le site internet ne prennent pas en compte les éventuels rabais et ristournes que la Coopérative pourrait être amenée à octroyer à certains Clients. Notamment, il pourrait s'agir de rabais liés à des contributions en nature de Clients au fonctionnement de la Coopérative, ou à des actions de promotion et communication ayant un impact positif pour la Coopérative.

Si des rabais ou ristournes devaient être concédés, la Coopérative s'engage à communiquer de manière transparente auprès de ces sociétaires sur les conditions de ces rabais et ristournes, et dans la mesure du possible, d'établir des règles communicables auprès du grand public sur les conditions d'octroi de rabais et ristournes qui pourraient découler de ces cas particuliers.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

5. Facturation et paiement

Les prix sus-mentionnés figurant sur le site de la Coopérative sont libellés en euros et calculés hors taxes. Ils seront majorés des éventuelles taxes applicables (notamment de la TVA) au taux applicable au moment de la facturation.

Les facturations de commissionnement pour l'utilisation des services payants de la Plateforme auront lieu 4 fois par an :

- Courant avril pour l'utilisation des services du 1er janvier au 31 mars
- Courant juillet pour l'utilisation des services du 1er avril au 30 juin
- Courant octobre pour l'utilisation des services du 1er juillet au 30 septembre
- Courant janvier pour l'utilisation des services du 1er octobre au 31 décembre

Pour la première facture de commissionnement, quel que soit la date de choix de l'offre, la commission sera appliquée à partir du jour suivant le dernier jour de la période d'essai.

Pour les autres services, les factures sont établies à réalisation de la prestation. Selon la nature de la prestation, un acompte pourra être demandé au client, et fera l'objet d'une facture d'acompte.

Les factures émises par la Coopérative doivent être payées dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission figurant sur la facture. Le paiement s'effectue par virement bancaire de préférence.

6. Retard de paiement et pénalités

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations réalisées, le Client doit verser à la Coopérative une pénalité de retard égale au minimum légal, soit à trois fois le [taux d'intérêt légal](#) en vigueur au jour de l'émission de la facture.

Ce taux sera converti en taux journalier et multiplié par le nombre de jours écoulés entre la date d'échéance de la facture et la date d'encaissement (ou la date à laquelle est fait le calcul, si le paiement n'est pas encore effectué).

Il est appliqué sur le montant TTC de la facture, les pénalités de retard ne sont pas soumises à TVA.

Les pénalités sont exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire : l'envoi d'une lettre recommandée n'est pas requis pour déclencher le droit de percevoir des pénalités de retard.

Elles courent dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture ou, à défaut, le 31^e jour suivant la date d'émission de la facture.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

7. Droit de rétractation

Le Client dispose d'un droit de rétractation de 7 jours à compter de la fin de sa période d'essai.

Si la prestation concerne la mise en place d'une intégration logicielle sur mesure, le client dispose d'un délai de rétractation de 7 jours uniquement si la mise en place du Service n'a pas démarré. Dans le cas contraire, le Client ne peut se rétracter.

Si la prestation concerne une formation ou un accompagnement, le Client dispose d'un droit de rétractation de 7 jours, à moins que la prestation doive être exécutée dans les 7 jours, auquel cas le Client ne pourra pas se rétracter.

8. Conditions d'exploitation

La Coopérative met tout en oeuvre pour assurer l'accessibilité permanente de la plateforme et la fiabilité des fonctionnalités proposées, sans pouvoir le garantir. Il arrive que des dysfonctionnements ou erreurs apparaissent sur la Plateforme à l'occasion d'une mise à jour de version, malgré tous les moyens de test et contrôles mis en oeuvre. De plus, les serveurs peuvent connaître des dysfonctionnements indépendants de notre volonté.

La Coopérative pourra aussi volontairement interrompre l'accès à la Plateforme pour des opérations de maintenance. Le cas échéant, elle en informe les Gestionnaires des Entreprises au moins 48h à l'avance.

Au-delà de ces arrêts de service planifiés, l'accès à la Plateforme ou son fonctionnement pourra être suspendu ou interrompu, à tout moment et sans préavis, en cas de panne ou défaillance technique.

9. Obligations et responsabilités du Client

Le Client s'engage à rédiger et mettre en ligne sur la Plateforme ses propres conditions générales d'intervention, ses mentions légales (raison sociale de l'Entité Organisatrice, nom et prénom si micro-entreprise, adresse du siège social, n°SIRET, n°TVA intracommunautaire, n°enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés, mail et téléphone de contact) ainsi que sa politique en matière de gestion des données privées, et les nom et prénom de la personne en charge du traitement de ces données.

Le Client doit respecter les législations en vigueur, notamment en ce qui concerne la distribution en circuits courts. Si le Client remarquait qu'il ne peut pas respecter une de ces obligations légales sur le périmètre couvert par la plateforme mise à disposition par la Coopérative, il lui appartient d'en avertir sans délai la Coopérative.

La Coopérative n'est pas responsable des réclamations des acheteurs finaux passant commande via les Boutiques sur la plateforme. Le Client s'engage à prendre à sa charge la gestion de la réclamation et à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait de la Coopérative.

Plus largement, le Client est responsable de l'ensemble des dommages que les utilisateurs finaux viendraient à subir dans le cadre de la relation contractuelle entre le Client et ces consommateurs finaux. Le Client s'engage à garantir la Coopérative de toute condamnation à cet égard.

10. Responsabilité de la Coopérative

La Coopérative ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect lié à une interruption de service ou un dysfonctionnement, quelle qu'en soit sa nature, son origine et son ampleur. De la même manière, la Coopérative ne pourra être tenue responsable de la mauvaise utilisation de la Plateforme.

En toute hypothèse, la responsabilité de la Coopérative ne pourra être engagée que pour les seuls dommages matériels et certains dont elle est directement à l'origine, sans aucun engagement solidaire ou in solidum avec les tiers ayant concouru au dommage. En outre, la responsabilité de la Coopérative ne saurait être engagée que dans la limite du montant correspondant au commissionnement dû pour la période sur laquelle le dommage est survenu.

11. Force majeure

La responsabilité de la Coopérative ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil (incendie, inondation, etc.). Le cas échéant, la Coopérative ne devra pas verser de dommages et intérêts.

12. Information du client

Le Client reconnaît avoir vérifié que le service correspondait bien à son besoin avant le choix d'une offre d'abonnement Plateforme ou la commande d'une autre prestation. Il certifie avoir reçu de la part de la Coopérative toutes les informations nécessaires à la souscription de ses services en toute connaissance de cause.

13. Acceptation des présentes conditions générales et mises à jour

Les Clients sont invités à accepter les présentes Conditions Générales de Vente par une case à cocher, au moment de la création d'une première Entreprise par un Gestionnaire d'Entreprise

de l'Entité Organisatrice, puis lors de leur choix d'une offre payante proposée par la Coopérative (offre d'abonnement Plateforme ou autre prestation). A défaut d'acceptation, l'accès des Gestionnaires d'Entreprise au compte d'administration des Profils Entreprises sera suspendu.

Les Conditions Générales de Vente peuvent être modifiées à tout moment par la Coopérative. Seule la dernière version des Conditions Générales de Vente fait foi. En cas de modification, les Gestionnaires d'Entreprises seront informés du contenu des nouvelles Conditions Générales de Vente 15 jours avant leur mise en application, sauf urgence justifiée, par tout moyen utile. En cas de non acceptation des nouvelles conditions générales avant la fin de la période de préavis de 15 jours, le Gestionnaire d'Entreprise ne pourra plus accéder à l'espace d'administration de ses Entreprises. Nous conservons l'historique des versions acceptées, et tenons les anciennes versions à disposition des Entités Organisatrices, sur demande.

14. Loi applicable et tribunal compétent

Tout litige relatif à la validité, à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Paris.

15. Interprétation des présentes CGV

15.1. Nullité partielle, invalidité partielle ou autre motif de non-applicabilité de certaines des stipulations des présentes CGV

Dans l'hypothèse où l'une des stipulations des présentes CGV viendrait à être déclarée nulle, inapplicable ou invalide, il devra alors être automatiquement considéré que la clause en cause est remplacée par une stipulation valide et applicable reflétant le plus fidèlement possible l'objectif poursuivi par la clause initiale. En outre, dans cette hypothèse, les autres stipulations des présentes CGV ne seront nullement affectées et continueront de produire leurs pleins effets.

15.2. Abstention à l'exercice d'un droit des présentes CGV

La circonstance pour CoopCircuits de s'abstenir d'exercer l'un quelconque de ses droits issus des présentes CGV ne constitue aucunement une quelconque renonciation ou perte desdits droits.